



Rapport de sortie (version du 15 05 2026)

Botanique

Warnant (Anhée) et environs

13 mai 2026

13 participants guidés par Nicole Pierlot

Rapporteur : Martine Cnudde

Le temps est gris et frais. Les températures avoisinent les 12°C. Nous essayons deux averses à caractère orageux, une pendant la pause de midi et une autre sur le retour.

Annexe 1 Bernard Beaujeant : Le Condroz ...et les Condroz

Annexe 2 André Smoos : Observation de bryophytes

Annexe 3 Anne Dauvrin : Liste d'espèces remarquées



Géologie

La vue en relief ci-dessous est fournie par geoapps.wallonie.be/cigale/Public (Modèle Numérique de Terrain). L'action sculptante de la Molignée juste avant sa confluence avec la Meuse est nettement visible.

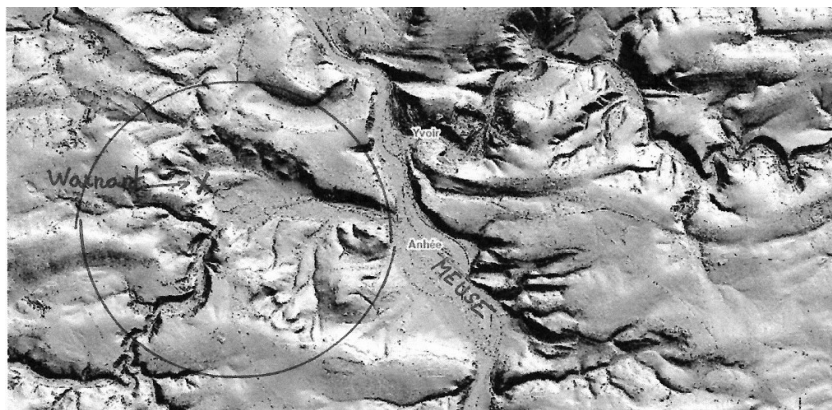
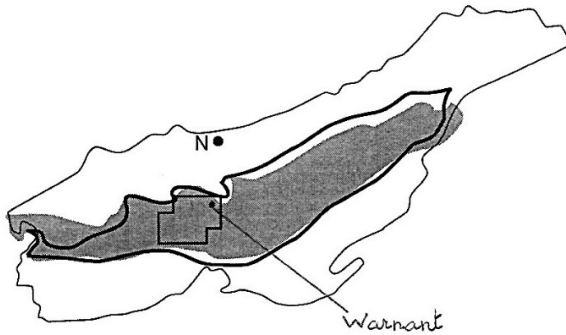






Figure 6. Position du bassin hydrographique de la Mollignée (encadré) dans la superposition des zones territoriales correspondant au Condroz, à l'alternance lithologique des psammites et des calcaires, au district biogéographique mosan



Légende :

-  bassin hydrographique de la Mollignée
-  région naturelle du Condroz
-  district mosan
-  lithologie condrusienne : alternance de psammites du Dévonien supérieur et des calcaires carbonifères

alluvions ont créé dans les dépressions un sol favorable à l'installation de prairies tandis que les crêtes sont le plus souvent recouvertes de pins sylvestres.

Notons que le « marbre noir » de Warnant, appelé Bleu de Warnant, est une roche calcaire sédimentaire et non une roche métamorphique, transformée par la chaleur et la pression, appelée à juste titre marbre.

La carte ci-dessus est de Jean Margot (2).

Warnant est situé en Condroz, au nord-est du bassin hydrographique de la Mollignée.

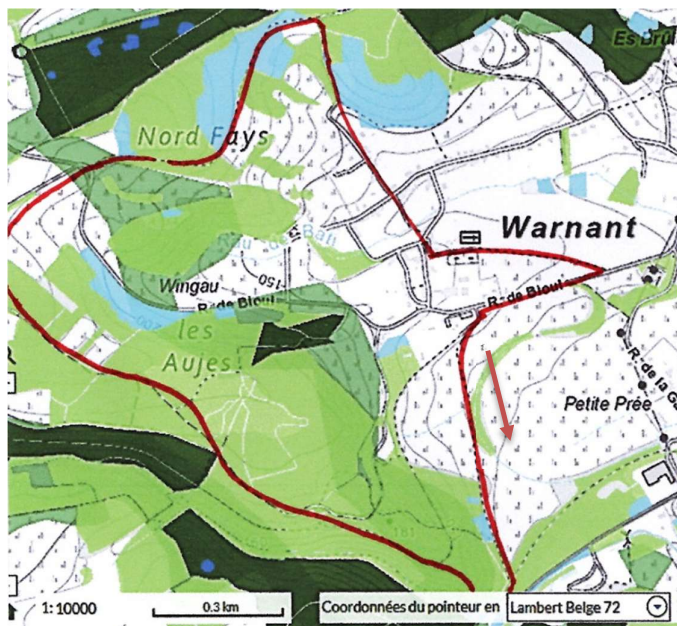
Ce dernier s'inscrit dans une zone d'alternance de calcaires primaires et de psammites caractéristique du Condroz.

Ces calcaires primaires datent principalement du Carbonifère, témoins de la fin du Viséen. Ils proviennent d'une sédimentation marine carbonatée. Ils forment des roches tendres érodées par l'eau des rivières et des ruisseaux. Par contre les psammites du Condroz sont des roches détritiques dures, constituées de grès fin micacé d'âge Famennien (Dévonien supérieur), plus anciens que le calcaire de Warnant. Très résistant il s'érode moins vite que les roches calcaires.

Cela se traduit dans le paysage par un relief constitué d'une succession de dépressions et de crêtes, les chavées et les tiges.

Les limons provenant de la lente érosion des crêtes, les dépôts éoliens quaternaires et les

Itinéraire



Le rendez-vous a été donné en face de l'église Sainte-Adèle. L'édifice a été construit en 1764 avec des moellons de calcaire et de grès.

Des Martinets noirs (*Apus apus*) ont élu domicile sous la corniche du bâtiment. Notre guide nous décrit cet oiseau, surnommé baleine des nuages, exceptionnel à bien des points de vue. Après avoir traversé le cimetière, nous empruntons un sentier agricole entre des prairies. Nous sommes emmenés ensuite aux abords d'une zone humide. Nous poursuivons l'excursion en suivant des sentiers forestiers. Nous ferons une halte dans une prairie sèche semi-naturelle. Toute la richesse du trajet proposé par notre guide réside dans la diversité des biotopes soumis à notre observation.

La prairie humide

Nous observons sur la berge du ruisseau *Mentha aquatica* qui prospère. Cette espèce a besoin d'avoir les pieds dans de l'eau fraîche. Le feuillage des nouvelles pousses est vert clair et fonce avec l'âge.

Hypericum tetrapterum (millepertuis à quatre ailes) est présent. Cette espèce pousse dans les fossés humides et les prairies marécageuses.

Nous observons d'autres espèces indicatrices des lieux humides : *Equisetum palustre*, *Lotus pedunculatus* (lotier des fanges), *Lychnis flos-cuculi* (œillet des prés), ...

La prêle des marais se distingue des autres prêles par l'observation des tiges et de leur section. Le premier article du rameau est plus court que la gaine. La section d'une tige montre 8 à 9 vallécules correspondant aux sillons, entourant une lacune centrale qui occupe moins d'un tiers du diamètre.



Sur une paroi rocheuse calcaire ou à proximité

Lactuca perennis est dans son élément : en hauteur, accrochée à une paroi rocheuse calcaire.



Voici ci-dessous *Arabidopsis arenosa* (arabette des sables) trouvée dans les cailloux. On la prendrait pour une Cardamine. D'ailleurs elle a été appelée *Cardaminopsis arenosa* mais en découvrant sa rosette il n'y a pas de confusion possible.

fleur



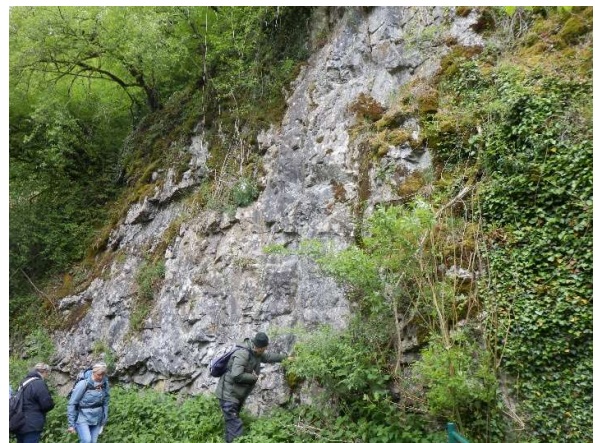
Roette



Rosette de cardamine



Sedum rupestre (orpin des rochers) est une espèce vivace, excellente pionnière des milieux pauvres et rocheux. Nous repérons l'espèce dans des éboulis rocheux en plein soleil.



Erablière de ravin

Nous pénétrons dans un milieu forestier qui a été fortement perturbé par les inondations de 2019. Des arbres couchés jonchent le fond du ravin. L'eau dans la violence des intempéries y a déposé des cailloux et des boues. La nature reprend ses droits dans un apparent désordre. Nous remarquons la présence imposante de *Helleborus viridis* (hélébore vert), plante vivace non caulescente qui aime les sous-bois humides. Le sol riche en nutriments convient à l'espèce.



Sont également très présents : *Polygonatum odoratum* (sceau-de-Salomon odorant) dont la tige est anguleuse et qui porte des fleurs pendantes solitaires ou groupées par deux, *Lamium galeobdolon* (lamier jaune), *Ajuga reptans* (bugle rampante), *Hypericum hirsutum* (millepertuis hérissé), *Mercurialis perennis* (mercuriale vivace) espèce dioïque, avec ses tiges nues dans la partie inférieure, *Cardamine flexuosa* (cardamine des bois), *Paris quadrifolia* (parisette à quatre feuilles qui en compte parfois cinq) espèce que tous les botanistes aiment revoir et photographier, *Milium effusum* (millet des bois),...

Toutes ces espèces affectionnent les bois clairs, frais, ombragés, riches en nutriments.

Hypericum hirsutum



Paris quadrifolia



Sur les sentiers, nous marchons sur des tapis de chatons. Ce sont les fleurs mâles de *Fagus sylvatica* (hêtre commun) photo à gauche. Après avoir libéré leur pollen les chatons globuleux brun-jaune se dessèchent et tombent. Les fleurs femelles, photo à droite, sont discrètes, groupées par deux ou trois dans une enveloppe qui, après fécondation, deviendra une petite bogue ligneuse hérissée de pointes contenant deux ou trois akènes, appelés faînes. Comment comprendre cette abondante production de fleurs chez *Fagus sylvatica* : chant du cygne de l'espèce ou indicateur de bonne santé ?



Pelouse semi-naturelle sèche sur sol calcaire

Nous avons visité une petite parcelle dont « le propriétaire s'est engagé dans un projet visant à protéger la biodiversité et le patrimoine de nos régions ».

Nous constatons l'omniprésence de *Crataegus* sp. Les arbustes sont petits sans doute délaissés par les moutons si la parcelle est entretenue par le pâturage.

Nous constatons qu'*Euphorbia cyparissias* (euphorbe petit-cyprès) prolifère. C'est également une espèce systématiquement délaissée par les moutons, la sève étant très piquante et amère.

En l'absence de brouteurs, cette espèce vivace peut coloniser rapidement une prairie maigre. Nous constatons que certains pieds ont des fleurs couleur brique. En vieillissant les petites bractées virent au rouge orangé sous le soleil, ce phénomène naturel donne un atout esthétique majeur à la plante. L'architecture des fleurs est complexe. Une cupule bordée de quatre glandes nectarifères renferme 8 à 15 fleurs mâles à une étamine. Il en jaillit une fleur femelle réduite à un carpelle à 3 loges 3 styles au bout d'un long pédoncule. Cette inflorescence appelée cyathe est entourée de bractées.



Un gros buisson formé par *Lithospermum officinale* (grémil officinal) indique que le sol est calcaire, sec et riche en éléments nutritifs.

Les feuilles sont nervurées, les fleurs possèdent des petites invaginations glanduleuses et les fruits récoltés sont semblables à de petites perles. Ces critères suffisent à distinguer l'espèce de *Lithospermum arvense* et n'est donc pas un indicateur d'un passé agricole.



La prairie
Photo de Bernard beaujeant

Quelques rendez-vous

Voici deux Demoiselles *Calopteryx virgo*. Le mâle arbore un corps bleu métallique. Il vient tout juste d'émerger. Ses ailes sont marron clair. Celles-ci ne prendront leur teinte veloutée bleu sombre qu'après quelques jours de maturation. Non loin, nous photographions la femelle Elle a un corps vert bronze et l'extrémité de ses ailes porte une petite tache blanche



Ci-dessous à gauche, *Chrysolina coerulans*, la Chrysomèle bleuâtre. C'est un coléoptère phytophage qui s'attaque aux menthes et tanaïses. Elle était au rendez-vous sur les feuilles de la menthe aquatique.

Ci-dessous à droite, *Malachius bipustulatus*, la Malachie à deux points. C'est un petit coléoptère floricole très friand du pollen des renoncules. Son corps vert bronze à reflets métalliques est facilement identifiable par ses taches couleur rouille ou orangées au bout des élytres. C'est un mâle, son abdomen ne dépasse que très peu de l'arrière des élytres.



Lors de nos sorties nous rencontrons souvent des chenilles d'hyponomeute, chenilles à tente (*Yponomeuta* sp.). Ces insectes tissent de grands abris de soie collectifs, souvent dans les haies, pour se protéger des prédateurs et des intempéries. Leur ouvrage est spectaculaire. Les feuilles de leur hôte sont toutes dévorées. Mais ces chenilles ne sont pas dangereuses ni urticantes et l'arbre survit généralement.

Les papillons se font rares et lorsque l'Hespérie de la mauve (*Pyrgus malvae*) accepte de faire la pause c'est l'événement !

Les plantes hôtes de la chenille sont principalement des rosacées notamment des potentilles.

En attribuant l'épithète *malvae* à cette espèce, Linné pensait que sa plante hôte larvaire était principalement la mauve. En réalité, il a probablement fait une confusion avec une autre Hespérie, *Carcharodus alceae*, dont les chenilles se nourrissent de cette plante.



Conclusion

Cette journée à Warnant est une magnifique découverte de milieux très différents dont la biodiversité est très bien conservée. Nous remercions notre guide pour nous avoir emmenés dans ces havres de nature encore respectée.

Bibliographie

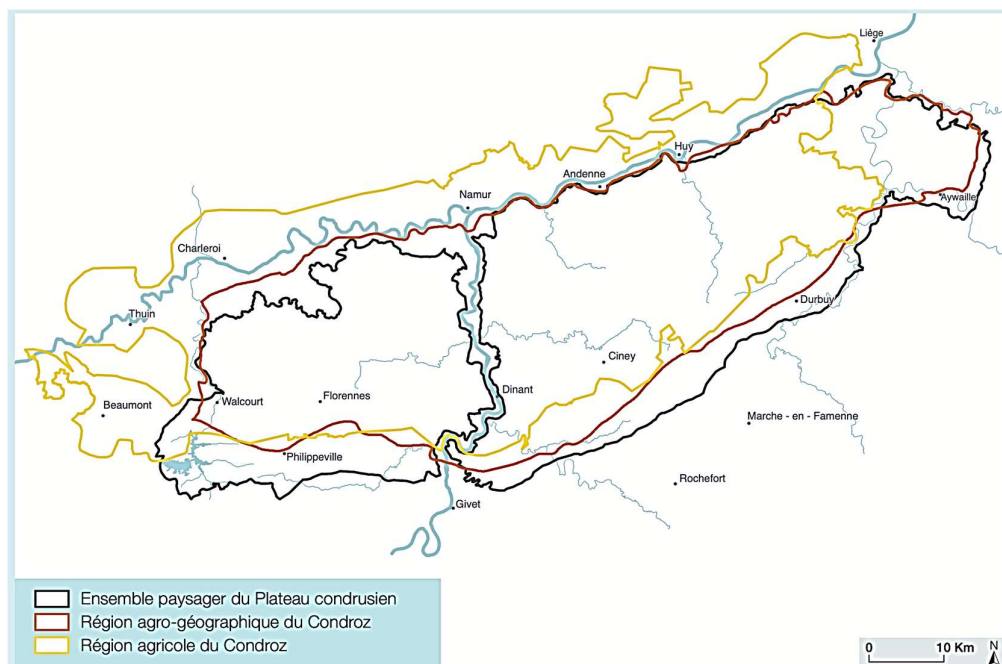
1. Comité scientifique de la Conservation de la Nature et de la Protection des Eaux (CSCNPE), asbl. (2001). *Bassin hydrographique de la Molignée - Volume 1 : Facteurs abiotiques*. Jambes : DGRNE, 205 p.
2. Comité scientifique de la Conservation de la Nature et de la Protection des Eaux (CSCNPE), asbl. (2004). *Bassin hydrographique de la Molignée - Volume 2 : Facteurs biotiques*. Namur. p.17 *Esquisse géobotanique* Jean Margot
3. Tela Botanica <https://www.tela-botanica.org/>

Ce rapport a été relu par Jean-Pierre Pétré. Nous le remercions vivement pour toutes ses remarques judicieuses.

Annexe 1

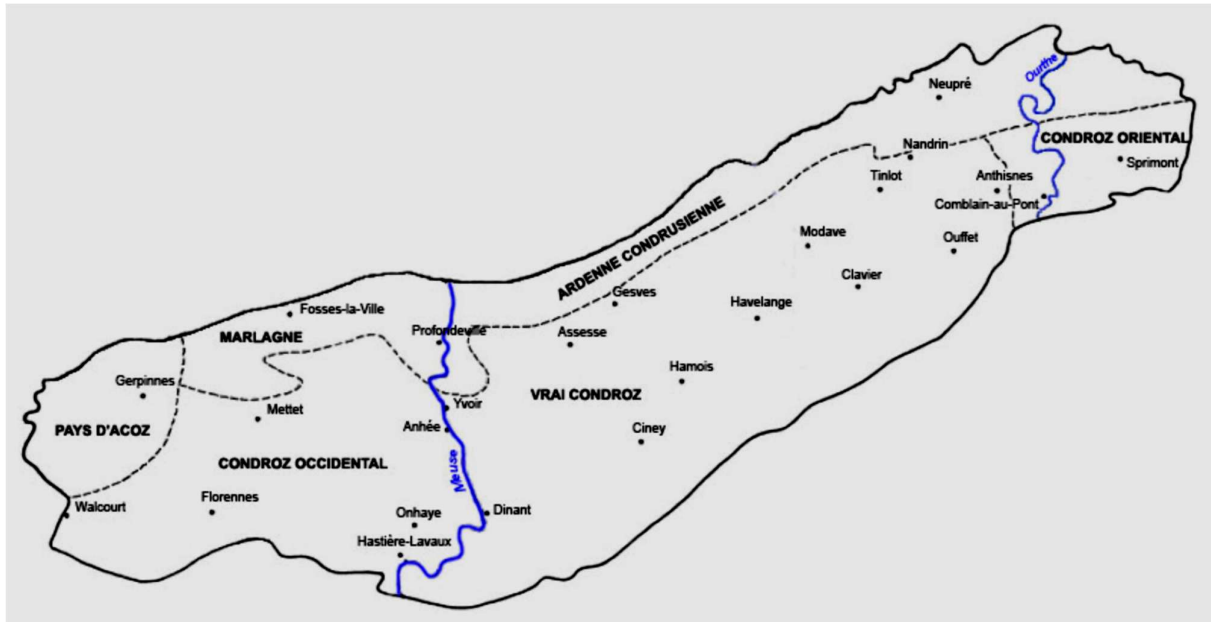
Le Condroz ... les Condroz note de Bernard Beaujeant

Selon le point de vue du géographe, du géologue, de l'agriculteur, des habitants, ... les limites du territoire « Condroz » varient quelque peu. De nos jours, l'approche purement agricole (limite jaune sur la carte) ne semble plus retenue par les géographes et c'est essentiellement l'approche paysagère (limite noire sur la carte) soutenue par des critères géologiques et orographiques qui définit **le moyen plateau condruzien** comme : *un ensemble paysager présentant un relief ondulé caractérisé par une alternance de **tiges** (crêtes) gréseuses et de **chavées** (dépressions) calcaires parallèles qui s'étirent selon un axe légèrement sud-ouest/nord-est et situé au sud du sillon sambro-mosan.*



Source cartes : Atlas des paysages de Wallonie (CPDT)

Et comme l'approche agro-géographique (limite rouge) ne peut être mise de côté, on distingue alors deux sous-régions au sein du territoire : l'Ardenne condrusienne au nord (subdivisée en Pays d'Acoz, Marlagne et Condroz ardennais) et la région condrusienne proprement dite au sud (subdivisée en Condroz occidental, vrai Condroz au centre et Condroz oriental).



Annexe 2 Observation de bryophytes , note de André Smoos

Le long du RAVeL, un affleurement calcaire laisse observer quelques espèces caractéristiques du milieu : *Anomodon viticulosus*, *Ctenidium molluscum*, *Eurhynchium striatum*, *Exsertotheca crispa* (*Neckera crispa*), *Fissidens adianthoides*, *Porella platyphylla*, *Thamnobryum alopecurum*.



Affleurement le long du RAVeL



Fissidens adianthoides

Le vallon des Auges a fait l'objet d'une visite de notre société le 22 mars 2019. Si cette fois, nous n'avons pas retrouvé certaines espèces intéressantes comme *Eucladium verticillatum*, *Fissidens gracilifolium*, *Serpoleskea confervoides* (*Amblystegium confervoides*), d'autres s'ajoutent à la liste peu exhaustive que nous avons dressée, comme *Cirriphyllum crassinervium*, *Mnium stellare*, *Tortella tortuosa*, *Zygodon viridissimus*.

Un suintement entre deux strates de la roche calcaire est un habitat favorable à *Aneura pinguis* et *Cratoneuron filicinum*.



Suintement avec dépôt calcaire



Aneura pinguis et *Cratoneuron filicinum*

La surprise du jour est certainement l'observation de *Metzgeria pubescens* (*Apometzgeria pubescens*).

Cette hépatique est rare au niveau de la Wallonie et assez rare dans le Condroz et Sillon Sambre et Meuse. Cette observation dans le carré IFBL H52631 confirme bien sa présence dans la vallée de la Molinee où elle est déjà repérée dans les deux carrés adjacents le long du cours de la rivière selon l'Atlas des bryophytes de Wallonie.

Nous l'avons observée à Sosoye le 19 mars 2025 (carré H53512).

L'espèce se trouve sur *Thamnobryum alopecurum* en petite quantité, à peine plus d'un décimètre carré ! Il va de soi que la connaissance de la flore évite des prélèvements qui auraient tôt fait d'éradiquer une rareté d'un site.



Metzgeria pubescens

Une prospection plus approfondie devrait certainement augmenter significativement le nombre d'espèces de bryophytes présents dans le vallon et ses abords.

Ce vallon et son érablière de ravin n'ont pas fini de nous émerveiller avec leur ambiance qui rappelle, un tant soit peu, une forêt tropicale par l'exubérance de sa végétation.



Le plateau des Auges ne comporte pas d'espèces typiques des pelouses calcicoles. En effet, la végétation herbacée y est très dense et ne laisse pratiquement pas de sol suffisamment dénudé pour accueillir la bryoflore.

Annexe 3 Liste des espèces remarquées Anne Dauvrin

De l'église au cimetière

Anisantha sterilis, *Capsella bursa-pastoris*, *Draba verna*, *Oxalis corniculata* var. *atropurpurea*, *Poa annua*, *Sagina apetala*, *Saxifraga tridactylites*, *Taraxacum* sp., *Veronica arvensis*, *Veronica hederifolia*

Cimetière, autrefois « vaine pâture » sous la conduite du herdier, sol schisto-limoneux

Asplenium ruta-muraria, *Cymbalaria muralis*, *Equisetum arvense*, *Geranium robertianum*, *Hypochaeris radicata*, *Myosotis sylvatica*, *Origanum vulgare*, *Festuca pratensis*, *Trifolium repens*

Le long des champs

Alopecurus myosuroides, *Geranium dissectum*, *Papaver rhoeas*, *Ranunculus sardous*

Voie du herdier

Viola hirta, *Viola odorata*

Accenteur mouchet, Bouvreuil pivoine, Fauvette grisette, Fauvette tête noire, Pinson, Pouillot véloce, Rougequeue noir

Zone humide

Apium nodiflorum, *Argentina anserina*, *Cardamine flexuosa*, *Cardamine pratensis*, *Carex disticha*, *Equisetum palustre*, *Glyceria declinata*, *Glyceria notata*, *Hypericum tetrapterum*, *Lychnis flos-cuculi*, *Mentha palustris*, *Scrofularia auriculata*, *Stellaria alsine*, *Valeriana officinalis*

Tricholome de la Saint-Georges

Cryphaea heteromalla

Zone Natura 2000 Bassin versant de la Molinee

Castors

Pic noir, Cigogne noire, Cincle plongeur

Espèces de chauve-souris

Chat forestier

Rochers

Asplenium scolopendrium, *Asplenium trichomanes*, *Cardaminopsis arenosa*, *Lactuca perennis*, *Sedum reflexum*

Erablière de ravin

Actaea spicata, *Ajuga reptans*, *Alliaria petiolata*, *Asplenium scolopendrium*, *Cardamine flexuosa*, *Carex digitata*, *Carex flacca*, *Circaea lutetiana*, *Dryopteris filix-mas*, *Geranium robertianum*, *Helleborus viridis*, *Hypericum hirsutum*, *Lamium galeobdolon*, *Melica uniflora*, *Mercurialis perennis*, *Paris quadrifoliata*, *Phyteuma* sp., *Polygonatum multiflorum*, *Polystichum aculeatum*, *Primula veris*, *Tilia platyphyllos*, *Ulmus glabra*

Prairie

Helictotrichon pubescens (*Avenula pubescens*), *Bromus erectus*, *Carex flacca*, *Centaurea jacea*, *Citrus scoparius*, *Clematis vitalba*, *Draba verna*, *Euphorbia cyparissias*, *Euphorbia seguieriana*, *Frangula alnus*, *Galium verum*, *Helianthemum nummularium*, *Helleborus foetidus*, *Hypericum perforatum*, *Hyppocrepis comosa*, *Jacobaea vulgaris*, *Lithospermum officinale*, *Narcissus* sp., *Origanum vulgare*, *Primula veris*, *Saxifraga tridactylites*, *Scabiosa columbaria*, *Teucrium scorodonia*, *Vicia sativa*

Note du rapporteur : *Helictotrichon pubescens* est répertorié comme espèce indicatrice de la biodiversité. Elle est un marqueur pour les zones protégées, typique des prairies à fauche tardive. Sa présence indique une absence d'engrais chimique ou de lisier et une absence de surpâturage.



Activités bénéficiant d'une aide financière de la Wallonie : Service public de Wallonie – Direction générale opérationnelle : Agriculture, Ressources Naturelles, Environnement – Département Nature et Forêts